

Le 18 décembre 2020

Communiqué de presse

Commission des Bourgmestres de la Boucle du Hainaut

Courant septembre, ELIA a informé la population des quatorze communes hainuyères qu'elle souhaitait introduire auprès du Gouvernement wallon une demande de révision du plan de secteur visant à l'inscription d'une zone de réservation permettant la mise en œuvre d'une liaison électrique principale dite « Boucle du Hainaut ».

La demande de révision du Plan de secteur, basée sur les dispositions *ad hoc* du Code du développement territorial a conduit à une procédure d'information préalable du public qui s'est clôturée le 12 octobre 2020.

Vu l'opposition à ce projet et le manque de transparence pointé par les communes concernées, celles-ci ont souhaité se fédérer au sein d'une Commission des Bourgmestres, avec l'appui des deux agences de développement territorial IDEA et IDETA.

L'objectif de cette commission, mise en place ce 18 décembre, sera notamment de se coordonner, mutualiser les informations et les expertises et adopter une position solidaire sur l'ensemble du territoire.

Les Bourgmestres ont décidé de se réunir en janvier 2021 pour poursuivre leurs travaux.
